

SeMo = semestre de motivation. Le SeMo est une mesure du Service de l'emploi, financée par l'assurance chômage, destinée aux jeunes à la recherche d'une formation professionnelle ou en rupture d'apprentissage.

Le SeMo, pour qui?

Cette structure s'adresse aux jeunes à partir de 15 ans révolus sans formation professionnelle (CFC, par exemple), n'ayant pas trouvé de place d'apprentissage. En cas de rupture d'apprentissage, cette mesure permet de poursuivre les cours professionnels dans l'attente de trouver un nouvel employeur.

Objectifs

- Réaliser un bilan approfondi de la situation de chaque participant-e
- Etablir une stratégie d'insertion professionnelle rapide et durable.

Diverses mesures sont mises en œuvre, selon trois axes:

Orientation:

- Bilan avec un psychologue conseiller ou une psychologue conseillère en orientation et entretien individuel hebdomadaire de suivi.
- Stages d'orientation et visites d'entreprises.

Motivation:

- Rattrapage scolaire
- Ateliers: cuisine, informatique, mécanique, secrétariat, multimédia, peinture, créativité, etc. (L'offre varie selon les SEMO.)
- Soutien actif à la recherche d'une place d'apprentissage
- Travaux personnels en vue de favoriser le développement de l'autonomie et la confiance en soi

Intégration

- Création ou développement d'un réseau de liens (chantiers d'utilité publique)
- Stages d'insertion

Au programme

Pendant six mois, les jeunes suivent des cours de rattrapage scolaire et participent à une démarche portfolio en vue de trouver un métier et une filière correspondant à leurs aptitudes et à leurs intérêts. A côté des activités dans les ateliers du Semo, des stages en entreprise leur permettent de se familiariser avec le travail à plein temps et de(re)nouer des liens avec le monde du travail.

Les participant-e-s sont encadrés par des maîtres socioprofessionnels. Ils bénéficient en outre du soutien de conseillers socioprofessionnels et d'une psychologue conseiller ou conseillère en orientation.



Les SEMO dans le canton

Les semestres de motivation sont organisés par des institutions à but non lucratif agréées par le Service de l'emploi:

- SeMolac.....Nyon
- Mobilet.....Lausanne
- SeMo-Nord.....Yverdon-les-Bains
- SeMo Broye.....Payerne
- SeMo Riviera.....Vevey
- SeMo Plateforme-Jeunesse..... Bex

Comment s'inscrire?

Pour les élèves en scolarité obligatoire

L'inscription passe par le dossier T1 "Ecole - formation professionnelle" disponible auprès du secrétariat de l'établissement scolaire ou sur le site www.vd.ch/orientation.

Délaï d'inscription : **6 mai 2011**.

La décision d'admission est communiquée dans le courant de l'été.

Les **jeunes hors scolarité** s'adressent à l'Office régional de placement (ORP).

Durée

De deux à six mois, renouvelables une fois. Au total, 12 mois au maximum 40 heures par semaine.

Remarque: le SEMO est la seule mesure dont peut bénéficier un demandeur d'emploi durant le délai d'attente de 120 jours imposés aux jeunes sortant de l'école obligatoire.

Pour en savoir plus

Consulter le site Internet des semestres de motivation en Suisse romande, www.semoromand.ch.

Adresse de référence:

www.vd.ch/emploi, Espace chômeurs, rubrique Mesures d'insertion professionnelle.

Des questions sur les formations et les professions?

L'information continue sur www.vd.ch/orientation.